N°: 2006-05-25
Service : BIJ

OBJET : DISPOSITIF VILLE, VIE, VACANCES – APPROBATION DE SUBVENTIONS A L'ACSO

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Le dispositif national Ville, Vie, Vacances coordonné sur le département du Rhône par la Préfecture, vise à prévenir les phénomènes de délinquance et de marginalisation des jeunes. Cet outil pédagogique mis à disposition de la politique de la ville et particulièrement de la politique de prévention des communes, se décline en un volet animation et un volet chantier.

Sur la commune d'Oullins, le volet animation donne lieu pendant les vacances scolaires, à des actions menées en partenariat avec les associations locales. Ces actions visent à tisser du lien social avec des jeunes âgés de 11 à 18 ans et exposés à un risque de marginalisation ou de délinquance.

Pour les vacances d'hiver 2006 (février), l'ACSO a réalisé une action "découverte de la montagne" qui a permis à 14 jeunes de 11 à 17 ans d'approfondir leur connaissance des règles de vie en commun dans un environnement nouveau (Villard de Lans). Cette action a permis de favoriser la vie en groupe ainsi que la mixité garçons-filles.

Le montage financier correspondant à cette action et validé en Comité Local Ville, Vie, Vacances est le suivant :

Porteur du Projet	Intitulé	Total dépenses	Participation de l'Etat	**Subvention allouée par la Ville d'Oullins**
VACANCES D'HIVER 2006 – VOLET ANIMATION				
ACSO	Découverte de la montagne	5714.74 €	250 €	250 €

- DELIBERE -

A L'UNANIMITE des membres présents

APPROUVE le montage financier du dispositif VVV ci-dessus.

AUTORISE le Maire à allouer les subventions s'y rapportant.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signés au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET